

**L'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES DANS LA PREPARATION DES  
PROGRAMMES REDD :  
CAS DE L'IMPLICATION DE LA SOCIETE CIVILE CONGOLAISE.**

**Intervention by Pacifique Mukumba, CAMV**

**New York, 23 Avril 2010.**

Les organisations de la société civile sont les acteurs fondamentaux de la définition et la mise en place des stratégies nationales REDD en RD Congo.

Leur engagement tire son fondement dans leur base et la légitimité solide auprès des communautés locales et autochtones qu'ils représentent, mais aussi d'une manière juridique dans les relations qu'elles tissent avec le ministère ayant l'environnement dans ses attributions.

A ce titre, en date du 26 /11/2010, le premier ministre congolais avait signé un arrêté portant création, composition et organisation des structures de la mise en œuvre du processus REDD en RD.CONGO.

Au sein des organes de la structure de la mise en œuvre, nous retrouvons le comité national, le comité interministériel et la coordination nationale REDD. Les représentants de la sociétés civiles, des communautés locales et peuples autochtones se retrouvent suffisamment représentés au sein du comité national REDD . Ce comité a pour rôle de donner les orientations et directives du processus REDD en RDC, d'approuver le plan du comité interministériel et de la coordination nationale REDD, et dans l'avenir, il assurera le suivi, le contrôle et l'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie nationale REDD.

A ce titre, la Coordination Nationale REDD collabore déjà étroitement avec le Groupe de Travail Climat- REDD, une société civile concernée par le mécanisme REDD et regroupant des organisations du secteur environnemental, agricole, social, des confessions religieuses, etc.

Le renforcement de la représentativité de la société civile par la coordination nationale REDD pour porter les préoccupations de l'ensemble de ces acteurs est entamé déjà:

Par exemple, la Coordination Nationale REDD, structure étatique, a organisé des ateliers de lancement du processus REDD à travers différentes villes du Pays pour rencontrer et sensibiliser toutes les parties prenantes au processus.

Cette expérience a démontré d'une part la mobilisation des membres du Groupe de Travail Climat REED à tous les échelons de la société congolaise, et la dynamique en cours de ce groupe pour devenir un interlocuteur légitime et à part entière du processus national REDD.

Elle démontre aussi qu'elle joue naturellement un rôle pivot dans la consultation sur la REDD, mais aussi dans la construction même de la stratégie nationale. L'ambition commune de la Coordination National -REDD et du Groupe de Travail Climat REDD ne se limite pas à bâtir une société civile spectatrice et confinée au rôle de relais d'information, mais à en faire une force de proposition et d'élaboration de la stratégie nationale et provinciale, et de sa mise en œuvre à tout les niveaux ( locale et nationale).

## **Implication de la société civile dans le document de préparation de la RD.CONGO à la REDD (R-PP)**

La société civile congolaise a joué et continue à jouer un rôle primordial dans la mise en œuvre d'une feuille de route pour une stratégie REDD impliquant toutes les parties prenantes. Elle s'est organisée pour apporter les ajoutes, les commentaires et les rectifications au document que le comité d'orientation de ONU REDD vient d'approuvé à Nairobi en date du 19 mars 2010. Les préoccupations de la société civile de RDC en rapport avec le ce document de préparation de la RDC à la REDD , se résumaient en 11 points :

- la clarification de implication de la société civile en tant que partie prenante dans le mécanisme MRV,
- la prise de position sur le moteur de la déforestation dans le document avant qu" un Consensus sur la question ne soit trouvé par toutes les parties prenantes,
- L'urgence et la nécessité du zonage participatif qui devrait clairement ressortir dans le document,
- la Clarification du régime foncier coutumier et les droits de propriété des terres dans la mise en œuvre de la stratégie REDD,
- le maintien du moratoire qui devrait être considéré comme étant indispensable pour la mise en œuvre du processus REDD,
- la transparence du processus de conversion des titres forestiers et le respect des droits humains pour contribuer à la réduction des conflits entre exploitants forestiers et les communautés.
- le développement des plantations monocultures tel que le palmier à huile er autres cultures qui ne devait pas toucher les forêts naturelles.
- la concrétisation de l'étude sur le Partage des bénéfices,
- la stratégie sur l'Evaluation Sociale et environnementale qui devait s'appuyer sur la loi cadre sur l'environnement et tenant compte des mesures de sauvegarde de la

Banque Mondiale,

- le développement des scénarios de référence propre aux communautés locales et peuples autochtones,
- Le statut clair de la société civile dans le processus REDD pour les activités développées et la répartition budgétaire dans le document R-PP.

Toutefois, la société civile congolaise regroupée au sein du « Groupe de Travail Climat – REDD » a apprécié la pertinence et la complexité du contenu du Document de la préparation de la RD.CONGO à la REDD « R-PP » qui a pris en considération la nécessité de l'impliquer ainsi que les communautés locales et peuples autochtones lors des consultations, informations. Pour ce faire, beaucoup de contacts préalables et des séances de travail ont été initiés de part et d'autre pour le montage du R-PP.

Tout en étant conscient des enjeux de la consultation et du principe du consentement préalable, libre et éclairé en rapport avec les dimensions, l'immensité et la diversité du pays, le souhait de la société civile est que ce processus se consolide dans la mise en œuvre de la stratégie REDD.

Toutefois, elle reste vigilante et collaborera avec la coordination Nationale REDD pour l'intégration de toutes les préoccupations résumées ci-haut dans la dernière mouture du R-PP selon l'échéance au maximum de 6 mois qu'a accordé le conseil d'orientation de ONU-REDD à la RD.CONGO pour corriger le document selon ses recommandations.

### **Participation du représentant de la société civile Africaine dans les travaux du Conseil d'orientation de ONU-REDD.**

Les représentants de la société civile élus par leurs copères participent aux travaux du conseil d'orientation de ONU-REDD, ils constituent le lien entre ces organisations et le Conseil d'orientation. C'est à ce titre que moi-même et le représentant des populations autochtones, représentons les organisations de la société civile Africaines, notre rôle se résume en ceci :

Nous assistons et participons aux différentes réunions du Conseil d'orientation de ONU-REDD,

Nous donnons nos avis sur l'ordre du jour des réunions, partageons et diffusons ces informations entre nos différents réseaux régionaux, les organisations et autres circonscriptions que nous représentons,

Dans l'intervalle entre les réunions, nous sollicitons des questions et préoccupations des

organisations de la société civiles en rapport avec le thème de la réunion.

Nous collaborons avec les représentants d'autres organisation élues dans d'autres régions sur les stratégies et décider sur les interventions, nous recommandons des propositions sur l'ordre du jour qui sera présenté au conseil d'orientation de ONU REDD, a ces points nous travaillons toujours avec les représentants des peuples autochtones sur les questions à présenter dans le conseils,

Nous fournissons afin des commentaires sur la participation et l'inclusion des préoccupations de la société civile, des communautés locales et peuples autochtones aux différents projets nationaux soumis par les pays pris comme "Pays pilotes" auprès du Conseil d'orientation d'ONU-REDD: c'est le cas des documents de préparation à la REDD appelé « R-PP »

La société civile reste ainsi convaincue qu'au-delà des désidératas soulevés ici, le processus avance. Les étapes de validation du R-PP par toutes les parties prenantes en RD.CONGO par la coordination nationale REDD, a démontré à suffisance l'esprit d'inclusivité et la collaboration les parties prenantes dans le processus.

Merci !

Pacifique Mukumba Isumbisho,  
Représentant de la société Civile Africaine  
dans le Conseil d'orientaion de ONU-REDD